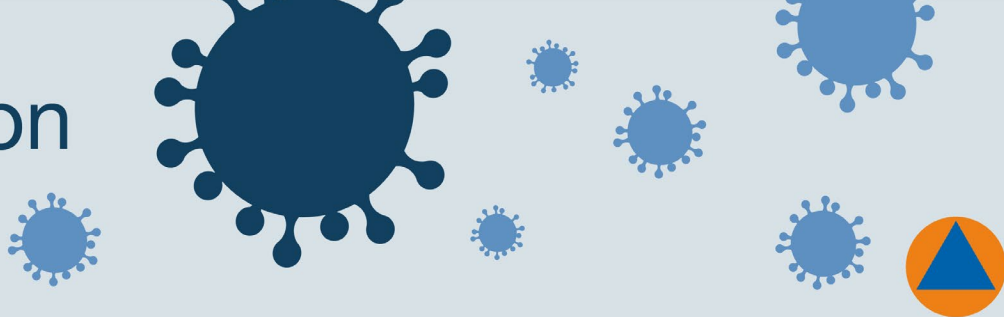


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les prescripteurs de prélèvements**

**DATE : Le 2 décembre 2020**

**OBJET : Rappel - Limiter les demandes de prélèvements à faire « ce jour » aux situations cliniques qui le requièrent expressément**

Malgré que les cliniques de prélèvements sont maintenant toutes avec rendez-vous en raison de la pandémie, nous constatons depuis quelques semaines une augmentation significative du volume de prélèvements à faire « ce jour » en centre de prélèvements. Les usagers se présentent en centre de prélèvements sans avoir de rendez-vous, alors que les plages de rendez-vous sont occupées à pleine capacité. Il devient alors difficile de gérer les salles d'attente dans le respect des consignes de PCI en contexte COVID. Cela met également une pression importante sur le personnel.

De plus, la pertinence de réaliser ces prélèvements le jour même, particulièrement lorsqu'il s'agit de bilan annuel, est questionnable. Nous vous rappelons l'importance de prescrire « ce jour » et diriger vos usagers en clinique de prélèvements alors qu'ils n'ont pas de rendez-vous seulement pour des contextes cliniques exceptionnels requérant, de votre part, une intervention le jour même. Autrement, il serait très apprécié que vos demandes pour un prélèvement semi urgent précise un délai (ex. : de 24 à 72h), ce qui permettrait d'insérer l'utilisateur dans l'horaire de rendez-vous permettant ainsi de respecter les mesures de prévention des infections et sécuriser le processus.

Les demandes de prélèvement à faire « ce jour » sans justification claire seront compilées et soumises à la direction des services professionnels et aux instances médicales CMDP/DRMG, et ce, afin de porter un regard sur la pertinence clinique de celles-ci. Le médecin prescripteur pourrait être interpellé pour validation et échange, le cas échéant.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration à améliorer le fonctionnement de nos centres de prélèvements et à assurer la sécurité des usagers.

Marie-Claude Bélanger  
Directrice des services multidisciplinaires

Monique St-Pierre  
Directrice des services professionnels

Dr Marc-Yves Bergeron  
Chef du DRMG

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*